

COLLECTE À DOMICILE DES OBJETS ENCOMBRANTS

MODE D'EMPLOI

Enlèvement à domicile
des encombrants :

- du 1^{er} mars au 30 avril
- du 1^{er} octobre au 30 novembre

Un service gratuit de proximité
proposé par le SMIEEOM Val de Cher

Pour en
bénéficier :
un seul numéro
d'appel !
02 54 75 76 66



LES RÈGLES DE LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

► Comment ça marche ?

La collecte des encombrants se déroule le mardi et le mercredi, sauf les jours fériés :

- le matin entre 8h et 12h,
- l'après-midi entre 13h et 17h.

► La collecte est limitée à un seul passage par foyer et par an.

► Il est interdit à l'équipe de collecte de pénétrer dans les habitations.

► Le volume maximum d'objets à enlever est de 5 m³ / passage.

- 1 Dès les 15 jours précédant chacune des périodes : contacter le SMIEEOM Val de Cher au 02 54 75 76 66 les lundis et mercredis.
- 2 Indiquer précisément la liste et la nature des objets à collecter.
- 3 Valider le jour et la plage horaire (matin ou après-midi) proposés par le SMIEEOM.
- 4 Déposer dans votre cour, la veille de la collecte, **uniquement les objets annoncés** lors de la prise de rendez-vous. **Attention ! les objets supplémentaires non listés ne seront pas collectés.**
- 5 Présence indispensable au moment de la collecte.



COLLECTE À DOMICILE DES OBJETS ENCOMBRANTS

... QUELS OBJETS ?

Les encombrants sont les objets lourds et volumineux dont vous souhaitez vous séparer, et qu'il vous est difficile de transporter en déchèterie.

REFUSÉS !!!



Quels sont les objets concernés par le service de collecte du SMIEEOM ?



Les meubles ou parties de meubles démontés



Les palettes ou les planches en bois



La ferraille : métaux en acier, cuivre, aluminium, rebut de bricolage, partie métallique d'objets divers (cadres de vélo, outillage non électrique...)



Les grands cartons, vidés et pliés à plat



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les objets encombrants collectés sont destinés à la destruction.



ASTUCE

Si vos objets usagés peuvent servir à d'autres, privilégiez la revente à petit prix (brocante ou Internet) ou tout simplement faites un don !

Que faire de vos autres déchets encombrants non collectés à domicile ? Déposez-les dans la déchèterie la plus proche.



SMIEEOM Val de Cher
22, rue de Gâtines - 41110 SEIGY - Tél. : 02 54 75 76 66
Fax : 02 54 75 76 60 - sieeomvaldecher@wanadoo.fr
www.smieeom.fr

